

déraisonnable de fixer sur les jugements rendus un taux d'intérêt plus modéré encore que celui qui était considéré comme raisonnable, il y a quelques années. Plus que cela, la Couronne n'est pas même obligée, aujourd'hui, si ce n'est dans certains cas, de payer l'intérêt sur jugements rendus; mais il y a, suivant moi, de bonnes raisons pour placer la Couronne dans tous les cas, sur le même pied que les particuliers. L'honorable chef de la gauche nous a aussi parlé de l'immigration de colons indigents.

Je dois dire que nous n'avons reçu, d'après mes informations, aucune immigration de ce genre, et il n'y a dans le pays aucune immigration qui soit une charge pour la masse de la population. Nous n'avons pas invité les émigrants étrangers à venir s'établir sur nos terres pour qu'ils soient une charge sur l'industrie et la propriété des autres parties de la population. Nous faisons venir des immigrants pour les établir sur nos terres incultes dont la quantité à concéder est incomparablement plus grande que la quantité occupée et en culture. Ces émigrés établis sur nos terres incultes se créeront des foyers confortables et deviendront des citoyens qui contribueront au développement du commerce et du revenu du pays. Tel est le but visé et en bonne voie d'être atteint. L'honorable chef de l'opposition en se servant des mots "immigration pauvre ou indigente," blessera plusieurs milliers d'immigrés établis en Canada. Pendant la dernière année, nous avons reçu une immigration dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest dont le total atteint 50,000 âmes. Ces immigrants ne sont pas des indigents. Leurs ressources peuvent être faibles; mais ce sont de laborieux colons, et je ne sais pas comment la population agricole du Nord-Ouest aurait pu réussir à faire convenablement ses dernières récoltes sans l'assistance de ces immigrants. Ces immigrants contribuent aussi à la construction de voies ferrées qui seront bientôt achevées. Ils sont considérés comme laborieux, toujours prêts à se mettre au travail. Ils acquièrent en travaillant aux moissons des grands fermiers et à la construction des chemins de fer les moyens de supporter leurs familles durant l'hiver, et ne sont à charge à qui que ce soit. Ils seront en état de commencer à cultiver la terre pour eux-mêmes, une autre année, dans des conditions plus favorables. Ils désirent devenir canadiens. Ils sont illettrés, et ne sont

attachés à aucune nationalité du dehors. Ce n'est pas non plus une classe d'hommes que le souvenir du pays natal empêchera de se fusionner avec notre population. L'inclination de ces immigrants, c'est de devenir canadiens aussitôt que possible. Plusieurs de leurs enfants ont appris dans l'espace de six mois assez l'anglais pour pouvoir se faire comprendre. Peut-on douter que, dans un temps remarquablement court, ils deviennent Canadiens, ou puissent apprendre l'anglais, le français ou toute autre idiome parlé dans la partie du pays qu'ils habiteront? L'anglais, sans doute, sera l'idiome parlé dans les Territoires du Nord-Ouest, vu que c'est la langue de ceux qui les habitent actuellement, et leurs enfants auront le même intérêt dans notre pays que tous ceux qui sont canadiens de naissance. Je suis d'avis que l'établissement de ces immigrants sur nos terres incultes est d'une immense importance. J'ai vu dans les journaux des Territoires du Nord-Ouest—et je n'ai aucun doute que ce rapport ne soit exact—que, durant l'automne dernier, 400,000 acres de plus que l'année précédente ont été labourées. Ces 400,000 acres ont rapporté, durant la présente année, 12,000,000 de boisseaux de grain additionnels. Peut-on douter, en présence d'un pareil résultat, de l'immense importance que les fermiers du Nord-Ouest attachent à l'assistance qu'ils reçoivent de l'immigration qui se fixe au milieu d'eux? Les fermiers et les immigrants se rendent réciproquement service et leur coopération contribue au développement du commerce et de la richesse du pays. En même temps l'augmentation de la population agricole donne du trafic aux chemins de fer, rend profitables les capitaux placés dans les exploitations agricoles, contribue au revenu public, et il est des plus important que notre pays ne soit pas fermé à une immigration de cette classe.

Pendant un certain temps quelques habitants des Territoires du Nord-Ouest ont parlé contre l'immigration de Galiciens, de Doukhobors et d'autres. Quels sont ces dénonciateurs? Ce sont les propriétaires de ranches qui sont intéressés à ce que le territoire avoisinant leurs rancheries ne soit pas habité.

La colonisation est préjudiciable à leurs opérations d'élevage, et ils désirent que le territoire qui entoure leurs ranches reste inhabité, et dans le même état que lorsqu'il était sous la juridiction de la Compagnie de